

Le Courant municipal

Juin 2014 - Volume 20, no 3



Municipalité de Saint-Stanislas

33, rue du Pont Saint-Stanislas QC G0X 3E0

Tél.: 819-840-0703
Fax: 418-328-4121
www.saint-stanislas.ca
municipalite@saintstanislas.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi 8 h à 12 h - 13 h à 17 h Vendredi

Vendredi 8 h à 12 h

Dans ce numéro

Éditorial	3		
Mot du maire	3-4	Flash Biblio	7
Communiqués du bureau	J .	Nouveau service à Saint-Stanislas Biblio Émilie Bordeleau	7 7
Résumé des séances du conseil	5	Maison des jeunes	7
Rappel—Taxes municipales	6	Ça vaut le détour	7
Période de vacances	6	Association des loisirs	8
Dates de collectes de gros déchets	6	Société d'histoire	8
Objet trouvé	6	Politique familiale	8
Stratégie d'économie d'eau potable	6	Festival du livre	8
Divers		Agenda des événements locaux	10
Comité Art et culture	7	Calendriers des collectes	11-12

<u>Dépôt légal</u> :

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa Bibliothèque nationale du Québec, Montréal

Tirage : 520 copies

Production : Lucille Bédard

Révision : Guy-Paul Beaudoin

Prochaine parution : Août 2014

Date de tombée : I^{er} août 2014

ÉDITORIAL

Ça y est!

Ma pelle est rangée. Bienvenue aux outils de jardinage, à la tondeuse et au BBQ. La flore et la faune se réveillent. Chaque matin, un oiseau de plus vient gazouiller à nos fenêtres et les fleurs étalent leurs couleurs à tour de rôle. L'odeur de la rosée du matin, des champs de fraises, du foin fraîchement coupé et des grillades éveillent nos sens.

Il n'y a pas un coin de nature qui ne s'anime pas, que ce soit sur l'eau, dans nos cours, sur la route ou dans les parcs. Ce ne sont pas les activités qui manquent à proximité de nous. Le Parc de la rivière Batiscan, à lui seul, offre plusieurs options. La rivière se fait invitante et déjà, des braves s'y mouillent le gros orteil. Il fait bon courir, marcher ou pédaler sur la route qui la longe. C'est un décor bucolique.

Comme le dit l'auteur Stéphane Venne dans sa chanson « C'est le début d'un temps nouveau », la météo se fait printanière. Côté politique provinciale, c'est un terme de quatre ans qui nous attend. Souhaitons qu'il soit nouveau; qu'il évite les manchettes à scandales. Aux libéraux de faire leurs preuves. Et pour rester dans le monde culturel, Ginette Reno, malgré sa grande contribution n'a pu sauver le Canadien de l'élimination. Faudra aller dehors ou se rabattre sur le golf ou sur la course automobile pour les sportifs du divan.

L'effervescence printanière se fait aussi sentir dans les différents comités tels les loisirs et la Société d'histoire qui bouillonnent de projets. Un nouveau volume nous donnera l'occasion de mieux connaître l'histoire des gens et des habitations de la paroisse. Quelle belle occasion de faire un bon ménage afin de faire profiter d'autres chanceux de nos trésors oubliés. Félicitations également à nos jeunes étudiants qui terminent leur scolarité au niveau primaire, secondaire, collégial ou universitaire, donc rendus à une nouvelle étape qui doit commencer par des vacances bien méritées avant de relever de nouveaux défis.

Bon printemps et Bonne Fête à nos chers papas qui ont guidé nos pas!

Doris Aacob

MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous!

Le 7 avril dernier, le Québec s'est donné un nouveau visage politique en élisant un gouvernement libéral. La Mauricie a suivi le mouvement et toutes ses circonscriptions, incluant la nôtre, sont maintenant du côté du pouvoir. J'ai eu l'occasion de rencontrer notre nouveau député, monsieur Pierre-Michel Auger, et lui ai fait part de ma liste d'épicerie. Une rencontre prochaine est prévue avec les membres du conseil pour élaborer sur cette liste, mais déjà des actions concrètes sont en marche.

Par ailleurs, le monde municipal est en attente du dépôt du premier budget de l'ère Couillard. Saura-t-il répondre à nos doléances si longtemps réclamées? Nous le saurons le 4 juin.

Eau potable

Tel que mentionné dans mon dernier article, les travaux pour la construction du réservoir commun pour l'eau potable ont débuté à la mi-avril. Déjà trois réunions de chantier ont eu lieu et, à part l'obligation du déplacement d'une ligne électrique, l'entrepreneur n'a pas connu d'ennuis majeurs et respecte les clauses du devis. Il est donc prévu que vers le 10 août, le bâtiment de service sera prêt pour que les spécialistes puissent y installer les différents équipements tels la télémétrie, plomberie, ventilation, etc. Ceci dit, nous espérons que le vol dont l'entrepreneur a été victime sur le site des travaux à la dernière fin de semaine de mai ne viendra pas compromettre l'avancement des travaux.

Page 4 Le Courant municipal

À titre indicatif et informel, notons que la capacité du réservoir sera de l'ordre de 1 000 m3, soit une dimension d'environ 20 m x 20 m x 3 m, ce qui permettra de rencontrer les exigences de débit de consommation requises pour les deux municipalités (Saint-Prosper 125 gal.us/min, Saint-Stanislas 100 gal.us/min.). Ces valeurs de consommation seront utilisées pour assurer la répartition des frais d'immobilisations et d'exploitation du projet entre nos deux municipalités.

Par ailleurs, pour ce qui est de la mise en place des équipements de distribution, le pourcentage de répartition des frais qui y seront associés sera plus élevé pour Saint-Stanislas.

Aménagement des terrains de jeux

À la dernière séance du conseil, nous avons adopté une résolution pour octroyer un contrat à la firme Grenon Hogue ass. pour la préparation d'un plan d'aménagement de notre nouveau terrain de jeux. Cela nous permettra de localiser les modules que nous possédons déjà de façon à rentabiliser l'espace disponible, tout en prévoyant des emplacements pour des éléments futurs, comme par exemple, le terrain de tennis. D'ailleurs, dès que nous sera livré ce plan, nous avons l'intention de le présenter en séance avec explications de notre aménagiste qui nous donnera la vision qui se dégage de ce plan.

Ce terrain acquis par voie d'expropriation et confirmé par ordonnance de la cour nous appartient depuis cet hiver. Comme l'exproprié n'a pu libérer les lieux dans les délais prévus, nous lui avons accordé jusqu'en mai pour agir. De ce fait, nous n'en avons pris possession que tout dernièrement.

Pour ce qui est du montant à défrayer pour cette acquisition, c'est par personnes interposées soit, les procureurs des parties, que les discussions se font. Une offre a été faite le 16 mai et nous attendons une réponse.

Parc de planches à roulettes (skate park)

Suite à une entente avec la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, nous disposerons d'une parcelle de terrain dans la cour de l'école pour y aménager un parc de planches à roulettes. Des informations prises auprès de firmes qui œuvrent dans ce domaine confirment que l'emplacement choisi rencontre les critères de base pour un tel aménagement.

Au cours des prochaines semaines, nous espérons être en mesure de réaliser ce projet à la condition que les délais pour l'obtention du permis du MDDEFP et pour l'acquisition des modules ne soient pas trop longs.

Travaux de voirie.

- La réfection de la rue Lafontaine se fera cet été: Pulvérisation et couche d'usure d'asphalte ainsi que pose de regards-puisards. L'appel d'offres pour la couche d'usure sera lancé sous peu.
- Le traitement de surface sur la partie pulvérisée de 1.3 km du chemin de la Rivière-des-Envies Nord-Est est également au programme pour cet été. L'appel d'offres pour ces travaux est en préparation.

En terminant, je viens de recevoir un appel téléphonique d'un responsable du MTQ qui me confirme verbalement que les lumières de signalisation aux entrées du pont de la rivière Batiscan ne seront plus en fonction sous peu et que la signalisation conçue et les dispositifs à cette fin seront enlevés bientôt.

Sur ce, je vous souhaite un bel été et de belles vacances et surtout, n'oubliez pas notre rendezvous festif annuel : La classique de canots sur la Batiscan, le samedi 21 juin.

À la prochaine,

Alain Guillemette Maire

COMMUNIQUÉS DU BUREAU

RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance tenue le 5 mai 2014 :

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois d'avril 2014 pour un total de 124 667,12 \$:
- Adoption du règlement numéro 2014-04 relatif à un programme de revitalisation, pour une période de cinq ans;
- Acceptation de coûts relatifs au branchement de cinq nouvelles lumières de rue par Hydro-Québec;
- Fermeture d'une partie de la rue du Moulin sur laquelle une résidence est érigée et cession au propriétaire de ladite parcelle de terrain ainsi créée:
- Désignation de Jean-Guy Ladouceur, de Saint-Lucde-Vincennes, à titre de conciliateur-arbitre pour les dossiers de mésententes visées à l'article 36 de la Loi sur les compétences municipales concernant les clôtures mitoyennes, fossés mitoyens, fossés de drainage et découverts;
- Appui à la demande présentée par la compagnie Construction DJL inc. auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'obtenir le renouvellement d'une autorisation permettant l'exploitation d'une carrière;
- Autorisation à l'immeuble situé au 405, rue Goulet, pour l'établissement de l'usage conditionnel Ébénisterie artisanale, sous certaines conditions.

Séance tenue le 2 juin 2014 :

- mois de mai 2014 pour un total de 106 945,99 \$;
- pal d'Habitation de St-Stanislas pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013;
- Acquisition de 10 calendriers historiques 2015 de Appartenance Mauricie, au coût unitaire de 10 \$;
- sieur Alain Déry comme représentants de la Municipalité de Saint-Stanislas au sein du conseil d'administration de la SDESS:



- Autorisation d'inscription de deux conseillers pour accompagner le maire aux assises annuelles de la Fédération Québécoise des municipalités qui se tiendront les 25, 26 et 27 septembre 2014;
- Octroi d'un montant de 100 \$ à l'OPP (Organisme de participation de parents) pour l'année scolaire 2014-2015, dans le but d'alléger les coûts des activités éducatives offertes aux enfants:
- Versement d'un montant de 1 546,50 \$ au service de garde SCOLEIL en guise de quote-part municipale pour le déficit de fonctionnement de l'année 2013-2014;
- Octroi du contrat de balayage des rues à Gestion Jocelyn Trépanier au lieu de Balai mécanique Trois-Rivières, ce dernier ayant avisé la Municipalité que son agenda ne lui permettait pas d'effectuer le travail prévu avant le mois de juin;
- Acquisition d'un moteur pour le poste de surpression no 2 au montant de 1 200 \$;
- Autorisation de paiement des honoraires professionnels à Tremblay Bois Mignault Lemay, avocats, pour l'obtention de services professionnels pour le traitement de certains dossiers:
- Appui à la candidature de madame Caroline Trudel au concours Démarrer en production d'oeufs de consommation, c'est possible;
- Approbation des comptes à payer et déboursés du Demande aux FILLES DE JÉSUS de renoncer à la servitude de passage sur les lots 484-22 et 484-24;
- Approbation des états financiers de l'Office Munici- Octroi du contrat d'aménagement d'un parc à Grenon Hogue Ass., au montant de 4 658 \$ plus les taxes;
 - Demande d'autorisation au MDDEFP pour l'aménagement d'un parc de planches à roulettes en zone inondable;
- Nomination de madame Guylaine Charest et de mon- Octroi d'une aide financière de 200 \$ au Fonds Communautaire des Chenaux pour le projet Sacs d'école 2014.

Page 6 Le Courant municipal

TAXES MUNICIPALES

La date d'échéance du 2^e versement de vos taxes municipales est le 19 juin 2014.

Si vous payez par ACCÈS D et que vous avez plus d'un compte de taxes, soyez attentifs.

Évitez de faire un paiement global pour l'ensemble de vos comptes. Faites plutôt <u>un paiement pour chacun</u> en veillant à appliquer <u>le bon montant sur le bon matricule</u>. Ceci pourrait vous éviter de payer des frais d'intérêt.

Par contre, **si vous payez par chèque,** vous pouvez faire un seul chèque pour le total des comptes.

<u>DATES DE COLLECTES DES</u> GROS DÉCHETS

Certaines dates de collectes de gros déchets inscrites à l'endos du calendrier des collectes des déchets domestiques on été modifiées.

Si vous aviez conservé un des calendriers antérieurs, veuillez le remplacer par celui à la fin de ce bulletin.

OBJET TROUVÉ

Un veston pour homme a été oublié à la salle municipale lors du brunch de la Société d'histoire, le 1^{er} juin dernier. Si vous croyez qu'il vous appartient, appelez au 819-840-0703, poste 2420.

PÉRIODE DE VACANCES

Veuillez noter que Lucille Bédard sera en vacances du 21 juillet au 1^{er} août.

Le bureau sera donc fermé <u>le ven-</u>dredi durant cette période.



L'eau d'arrosage :

On adapte les besoins en eau pour chaque type de plantes. Durant les deux ou trois premières années suivant la plantation, les arbres, arbustes, conifères, plantes grimpantes et rosiers doivent être arrosés. Par la suite, sauf en période de sécheresse prolongée, leur système racinaire est assez développé pour aller puiser l'eau dans les couches profondes du sol. Les plantes vivaces, graminées et fougères ont besoin d'eau les années suivant la plantation. Par la suite, on arrose seulement lors de sécheresse.

Arroser le potager : On protège les semis et les repiquages en déposant une toile flottante qui maintiendra le sol frais. On bine régulièrement le sol. On adapte les quantités d'eau aux types de plantes.

Stratégies d'entretien des plates-bandes : Elles sont faciles à mettre en place.

- Biner ou sarcler sur les sols nus:
- Installer du paillis afin de réduire l'évaporation du sol:
- Laisser le feuillage des plantes se toucher afin de réduire l'évaporation du sol:
- Arroser lentement, de manière à ce que le sol puisse absorber l'eau;
- Éviter de déplacer constamment les plantes car, au moment de la transplantation, elles demandent de bonnes quantités d'eau pour former leurs racines.

Autres stratégies permettant d'économiser l'eau potable :

- Surveiller les fuites : un robinet qui fuit à raison d'une goutte par seconde gaspille 21 litres d'eau par jour. On vérifie les robinets, les toilettes et les raccords de tuyau. En cas de fuite, on répare.
- Rediriger l'eau des gouttières pour récupérer l'eau de pluie.
- Le balai plutôt que le boyau.

Pour en apprendre encore plus : www.arrosageeteconomiedeau.org
La Municipalité vous invite à prendre connaissance de la règlementation en vigueur (R2012-003) en consultant le site Internet au www.saint-stanislas.ca, dans Communications municipales de l'onglet Vie municipale.

DIVERS

COMITÉ ART ET CULTURE

Vous aimez relever des défis et vous avez de l'intérêt pour les arts? Alors voici l'occasion de faire partie d'un comité culturel et de faire valoir vos idées. Pour information, contactez Guylaine Charest au 418-328-3353.



DES LIVRES À PORTÉE DE LA MAIN!

FLASH Biblios

Saviez-vous qu'un tout nou-

veau service à la fine pointe de la technologie est maintenant offert aux membres des bibliothèques affiliées au Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie : La possibilité de découvrir et d'emprunter des livres numériques non seulement en français, mais aussi en anglais, et ce, de façon simple et gratuite!

Au même titre que les bibliothèques publiques situées dans les grandes villes, votre bibliothèque municipale met à la disposition de ses usagers des services actuels et modernes. Tous les usagers de la bibliothèque municipale ont accès à un site Web complet, diversifié et dynamique. Des services pratico-pratiques? Vous n'en manquerez pas. Via le portail en ligne, tous les usagers peuvent y trouver leur compte.

Devenez membre de votre bibliothèque et visitez <u>ebook.mabibliotheque.ca</u> pour avoir accès gratuitement aux livres et ressources numériques! Et le plus beau dans tout ça? Vous pourriez vous mériter la chance de gagner un des trois iPad mini qui seront attribués parmi tous les participants au sondage en ligne sur les services de votre bibliothèque.

Comment faire ? Il suffit d'être membre de votre bibliothèque municipale et de compléter le sondage en ligne à : sondage-cqlm.mabibliotheque.ca entre le 2 mai et le 31 août 2014. Le tirage aura lieu le 4 septembre 2014 aux bureaux du Réseau BIBLIO à Trois-Rivières.

Bonne lecture et bonne chance pour le tirage!

NOUVEAU SERVICE À SAINT-STANISLAS

Garderie Chez Mélanie (Ouvert depuis janvier 2014) 32, chemin de la Côte St-Louis

Information: Mélanie Grandmaison, 418-328-3787.

BIBLIO ÉMILIE BORDELEAU

Plusieurs nouveautés ont été ajoutées sur nos rayons dernièrement. À vous d'en profiter!

Horaire pour la saison estivale:

Lundi et mercredi: ouverte de 19 h à 20 h

Mardi p.m. : **fermée** pour les mois de juillet et août

Fermée pour la période des vacances de la construction, soit du 21 juillet au 1^{er} août.

MAISON DES JEUNES

Le comité de la MDJ tient à remercier tous les généreux donateurs qui ont contribué au succès de la levée de fonds annuelle (collecte de cannettes et bouteilles vides) tenue en mai dernier. Merci également aux jeunes qui ont participé à l'activité.

L'été arrive bientôt et la MDJ clora sa saison par un souper aux hot dogs le 12 juin prochain. Merci à Frédéric, Samuel et Karine qui ont assuré l'animation auprès des jeunes tout au long de l'année.

CA VAUT LE DÉTOUR

Saviez-vous que, en tout temps, les jeunes familles et les gens de tout âge peuvent s'inscrire au cheminement de foi?

Tout se fait maintenant d'une façon plus personnelle et selon la disponibilité de la famille ou de la personne, à la maison, au presbytère ou par Internet. Vous êtes intrigué par certains récits bibliques, vous aimeriez en savoir plus? Voici l'occasion.

Surveillez le feuillet paroissial du 1^{er} dimanche de chaque mois, à compter de juin. Il contiendra des pistes de réflexion pour mener à une meilleure compréhension des récits bibliques.

Du nouveau dès octobre. Le presbytère sera ouvert un soir par mois pour des rencontres à la formation à la vie chrétienne pour les jeunes familles, pour ceux et celles qui voudraient compléter leurs sacrements et pour tous ceux qui ont des questionnements. Vous y serez tous et toutes les bienvenus.

N'hésitez pas à venir me rencontrer ou prendre rendez-vous.

Odette Soucy: 418-328-3111 (presbytère)

418-328-3927 (maison)

Page 8 Le Courant municipal

ASSOCIATION DES LOISIRS

Le 21 mai dernier, se tenait la réunion annuelle de l'Association des loisirs. Nous tenons à remercier Christine Trudel qui a tiré sa révérence après six années au sein du comité, dont trois à la présidence. Nous la remercions pour son implication et son dévouement au sein de l'organisation au cours de ces années.

Le nouveau comité est composé de Karine Brouillette, Maude Bureau, Nathalie Cassin, Sabrina Cholette, Julien Darveau, Vicky Gallienne-Plante, Catherine Marcotte et Pamela Turcotte. Ils sont secondés par les représentants municipaux Guillaume Beaudoin et Lise Déry.

Le camp de jour débutera le 23 juin. Pour inscrire votre enfant, contactez Lise Déry au 418-328-3151.

Prenez note que le terrain de balle s'anime au cours des belles soirées de l'été alors que les Jets, les Amazones et les mini-Jets s'exécutent. Venez les encourager!

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE ST-STANISLAS

Société d'histoire conseil 2014-2015 : Ghislaine Bédard secr., Jean-Paul Trudel prés., Lise Bédard trés. Administrateurs(trices) : Yves Baril, Jocelyne Veillette, Ghislaine Brouillette, Liette Cossette Goulet, Ghislaine B. Asselin, Jean-Marc Beaudoin, Janine T. Massicotte, vice-prés. Georgette B. Bordeleau nous quitte après neuf années. Nous tenons à la remercier pour son implications et lui souhaitons une bonne retraite.

Le 1^{er} juin dernier avait lieu, à la salle municipale, le lancement du livre : *Circuit patrimonial de Saint-Stanislas (*Maisons, gens et sites qui ont marqué notre histoire). Merci aux commanditaires : Municipalité de Saint-Stanislas et Caisse populaire de la Moraine. Points de vente : Municipalité, Pharmacie A. Masson et K. Veillette inc., Ghislaine B. Asselin (418-328-8531) et Janine T. Massicotte (418-328-3255).



Comité du livre : Mario Brouilette, Hélène J. Veillette, Ghislaine J. Denoncourt, Jocelyne Bordeleau, Ghislaine Brouillette, Georgette B. Bordeleau, Jean-Paul Trudel, Ghislaine Bédard et Janine T. Massicotte.

POLITIQUE FAMILIALE

Lundi le 3 juin, après la séance du conseil, avait lieu l'Hommage aux finissants 2014. Neuf jeunes ont vu leurs efforts reconnus par le conseil municipal pour les efforts déployés pour leurs études.



Primaire : Jonathan et Olivier Boisvert et Grégory Jacob. Secondaire : Anne-Renée Béland et Virginie Marcotte. Professionnel : Philippe Petridis. Collégial : Alexandre Martel. Universitaire : Vicky Gallienne-Plante et Alexis Petridis. Félicitations à ces étudiants!

FESTIVAL DU LIVRE

Le 15 avril dernier avait lieu le Festival du livre au Pavillon St-Gabriel de l'École du Versant de la Batiscan. Le projet avait pour objectif de mettre en valeur l'écriture, la lecture et le volet culturel. Pour l'occasion, Thérèse Bouchard a remis, au nom de la Société St-Jean-Baptiste de St-Stanislas, un chèque de 500 \$ à l'école.



Sur la photo, nous apercevons madame Thérèse Bouchard, France Trudel, enseignante, Martine Gauthier, parent-bénévole, Gwenaëlle Mahé, de la librairie L'Exèdre, Hélène Parent, Marie-Eve Martel, parent-bénévole et les enfants, Mathieu Trudel, Corinne Labrecque et Mélodie Boisvert, tous trois élèves à l'École du Versant de la Batiscan.

MANOIR DES DEUX RIVIÈRES

Offres d'emploi :

- Cuisinier(ère) pour remplacement de vacances durant les périodes suivantes : du 18 au 22 août et du 25 au 29 août. Possibilité de travail de 3 jours /semaine pour cette période.
- Aide-cuisinier(ère), une fin de semaine sur deux, pour travail débutant le 23 août 2014. L'horaire de travail est de 10 h 30 à 13 h et de15 h 30 à 18 h 15. Le salaire offert est de 10,45 \$/heure. Les repas sont déjà préparés par la cuisinière.

Si ça vous intéresse ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait être intéressé, contactez Raymonde Bordeleau au 418-328-3320.



DÉBUT DES ACTIVITÉS AQUATIQUES Les plaisanciers invités à la prudence

Les patrouilleurs nautiques de la Sûreté du Québec sont de retour sur les plans d'eau pour assurer la sécurité des plaisanciers et vacanciers qui seront de plus en plus nombreux à pratiquer des activités aquatiques pendant la saison estivale 2014.

En tout temps, pour leur sécurité, les citoyens sont invités à être prévoyants, vigilants et attentifs lorsqu'ils naviguent sur l'eau ou qu'ils se trouvent aux abords des lacs, rivières et autres plans d'eau. De plus, ils sont invités à suivre les consignes de sécurité suivantes :

- Avoir l'équipement obligatoire à bord de votre embarcation et en vérifier l'état avant votre départ.
- Porter un gilet de sauvetage en bon état et de taille adéquate en tout temps.
- Avoir un moyen de télécommunication à bord (cellulaire, radio maritime VHF, etc.).
- Prévoir son itinéraire et consulter la météo avant de partir.
- Avoir avec soi une carte des plans d'eau.
- Informer quelqu'un de votre plan de route (itinéraire, détails sur l'embarcation et personnes à bord, etc.)
- Apportez le nécessaire pour prévenir la déshydratation, les coups de chaleur et l'hypothermie.
- Méfiez-vous de l'immersion en eau froide.

Pour de plus amples informations concernant votre type d'embarcation, les règles de sécurité nautique et l'équipement obligatoire nécessaire à bord, consultez le guide de sécurité nautique au : http://www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/desn-bsn-menu-1362.htm.

De plus, vous pouvez communiquer avec un patrouilleur nautique de votre poste de police local.

SOUTIEN À DOMICILE DES CHENAUX

AVIS DE CONVOCATION

Jeudi le 19 juin 2014

Nous invitons nos employés, clients, partenaires et la communauté à assister à :

19 h Assemblée générale extraordinaire 19 h 15 Assemblée générale annuelle

Salle municipale de Saint-Maurice

2431, boul. St-Jean, à Saint-Maurice (grande salle)

Si vous détenez des connaissances spécifiques pouvant contribuer à la saine gestion de notre entreprise, nous avons quelques postes ouverts sur le conseil d'administration

Au plaisir de vous y rencontrer,

Nathalie Lampron, directrice générale

Tél.: 418-6362-3275

Ministère des Transports

Québec

Centre-du Québec

OPÉRATION MARQUAGE DES CHAUSSÉES

Chaque année, de mai à décembre, le ministère des Transports du Québec rafraîchit les lignes de démarcation sur les routes sous sa responsabilité.

Pour bien exécuter le travail, un convoi se déplace à une vitesse variant entre 10 et 20 km/h. Lorsque l'on rencontre un pareil convoi, il est essentiel de respecter la signalisation. Il faut également s'assurer de ne pas circuler sur les lignes fraîchement peintes, de manière à préserver la qualité du marquage durant la période de séchage (celle-ci peut prendre jusqu'à 90 minutes).

Par ailleurs, circuler sur les lignes fraîchement peintes peut entraîner des éclaboussures. Or, cellesci s'avèrent très difficiles, parfois même impossibles, à enlever sur la carrosserie des automobiles.

Le Ministère remercie donc les usagers de leur bonne collaboration et de leur vigilance.

D'ici 2015, plus de 2000 chantiers seront en activité sur le réseau du ministère des Transports. Les usagers de la route sont invités à consulter le <u>quebec511.info</u> pour planifier leurs déplacements et à respecter la signalisation en place pour la sécurité de tous.

Agenda des événements locaux

DATE / HEURE

ÉVÉNEMENT

Samedi 7 juin

VENTE DE GARAGE MUNICIPALE

Dans les rues de la municipalité.

Information: Lise Déry au 418-328-3151 ou liz dery@hotmail.com

Mercredi 11 juin



CHEVALIERS DE COLOMB - Conseil 2903

Dernière réunion mensuelle de la saison et soirée d'élection pour un nouvel exécutif pour l'année 2014-2015. Bienvenue à tous les Chevaliers de Colomb.

Samedi 21 juin



CLASSIQUE PROVINCIALE DE CANOTS SUR LA BATISCAN

Sur le terrain à l'arrière de l'École du Versant de la Batiscan Voir programmation jointe

Samedi 21 juin 20 h



SOIRÉE DANSANTE DE L'ÂGE D'OR (pour tous)

À la salle municipale. Animation musicale par Diane et Marcel Charest

Lundi 23 juin Mardi 24 juin



FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

Voir programmation jointe

Lundi 7 juillet 19 h 30



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

À la salle municipale

Mercredi 9 juillet 13 h à 20 h



COLLECTE DE SANG

À la salle municipale de Saint-Stanislas. Les organisateurs comptent sur les nouveaux donneurs ainsi que sur les jeunes pour atteindre leur objectif. Donnez du sang, donnez la vie!

Mardi 22 juillet 11 h 30



FADOQ ST-STANISLAS

Pique-nique annuel sur le terrain de Gaétan Lebel au 300, rue des Marguerites. Au menu : fèves au lard, pain, beurre, café, thé. Le dessert est à votre discrétion.

Lundi 4 août 19 h 30



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

À la salle municipale

Les mardis et jeudis 18 h 30



FADOQ ST-STANISLAS

Parties de pétanque amicales tous les mardis et jeudis à 18 h 30, sur un terrain nouvellement aménagé. Bienvenue à tous!

Chaque jeudi



FADOQ ST-STANISLAS

La marche (pour tous)

Départ à 9 h 30, à l'intersection du boul. Industriel et de la rue Principale

Matières acceptées dans le bac à récupération Contenants, emballages, imprimés, journaux





Les écocentres sont des lieux consacrés à la valorisation des matières. Vous devrez trier vos matières et les déposer dans les conteneurs identifiés par catégories. Une preuve de résidence vous sera demandée. Des frais de 10 \$ par chargement peuvent être appliqués pour certaines catégories de matières.

É ÉCOCENTRE Mebile

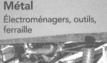
L'écocentre mobile accepte les mêmes matières qu'un écocentre. L'écocentre mobile sera présent, entre 10 h et 16 h, aux dates et endroits suivants :

31 mai	Saint-Édouard-de-Maskinongé
7 iuin	Saint-Stanislas

20 septembre Saint-Paulin

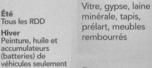


Résidus verts









Autres

matières

10 \$/chargement



27 septembre Sainte-Anne-de-la-Pérade



Agrégats Brique, béton,



Emplacements et horaires

Trois-Rivières, secteur ouest 2455, rue Charbonneau

Trois-Rivières. secteur est 1921, rue des Toitures Horaire d'hiver 1er décembre au 31 mars Mardi au samedi 9h30à16h30

Horaire d'été 1er avril au 30 novembre Mardi au samedi

Shawinigan 2132, avenue de la Transmission

Champlain 295, route Sainte-Marie

Louiseville 760, avenue Deveault

Saint-Étienne-des-Grès 440, boul, de la Gabelle entrée no 4

Horaire d'hiver 1er décembre au 31 mars leudi au samedi 9h30à16h30

Horaire d'été

8h30à17h30

1er avril au 30 novembre Mardi au samedi 9h30à16h30

Renseignements: rgmrm.com | 819 373-3130

Collecte des gros déchets

Appareils

contenant

réfrigérants

Réfrigérateurs,

climatiseurs, congélateurs

des gaz

Les gros déchets (meubles et autres) seront ramassés durant les semaines suivantes :

> Du 26 mai au 29 mai Du 30 juin au 3 juillet Du 22 septembre au 2 octobre

Pour les cas spéciaux, en d'autres temps, contactez votre municipalité.

Collecte des feuilles mortes

Les feuilles mortes devront être déposées dans des sacs et elles seront ramassées les semaines suivantes :

Municipalités 20 au 23 octobre Semaine bleu 3 au 6 novembre 27 au 30 octobre Municipalités 10 au 13 novembre Semaine verte

Déchets exclus de la collecte

Les réfrigérateurs, les matériaux de construction et les déchets domestiques dangereux ne sont pas ramassés par le service de collecte des déchets. Ceux-ci doivent être apportés à l'Éco-Centre au site de Champlain.

Secteurs inclus dans le territoire d'une autre municipalité		Collecte même journée que	
Batiscan	Rang Nord, Rang Cinq-Mars, Route du Village Champlain	Ste-Geneviève-de-Batiscan	
Batiscan	Route 138 à l'est de la rivière Batiscan	Ste-Anne-de-la-Pérade	
Champlain	Rang de Picardie, Avenue des 14 Soleils	Batiscan	
Ste-Anne-de-la-Pérade	Secteur nord de l'autoroute 40 (Route 159, Rang Petit Ste-Marie et Rapide Nord)	St-Prosper-de-Champlain	
Ste-Geneviève-de-Batiscan	Partie du Rang de la Rivière-à-la-Lime au nord de la Route Thibeault	St-Narcisse	
Ste-Geneviève-de-Batiscan	Partie du Rang Sud au sud de l'autoroute 40	Batiscan	
St-Maurice	Secteur du Lac Thibeault	St-Narcisse	
St-Narcisse	Rang St-Félix, Rang Ste-Marguerite	St-Maurice	
St-Narcisse	Partie de la Route 352 à l'est du Rang des Chûtes Nord	St-Stanislas	
St-Prosper-de-Champlain	Partie du Rang St-Augustin à l'ouest de l'intersection de la route 159	Ste-Geneviève-de-Batiscan	

Les bacs roulants doivent faire face à la rue (ouverture vers la rue) et placés de façon à être facilement accessibles par les préposés et les équipements de la MRC (minimum de 1 mètre de tout obstacle).

Les déchets doivent être déposés à l'intérieur des bacs roulants. Le couvercle doit être fermé. Sauf lors la collecte des gros déchets, les déchets placés à l'extérieur des bacs roulants ne seront pas ramassés.

Les collectes du 1e, 2 janvier et 31 décembre 2014 et celle du 1e janvier 2015 devancées chacune de 2 jours.

Merci de votre collaboration: Le service d'hygiène du milieu de la MRC des Chenaux

Calendrier 2014

La collecte des matières recyclables se fait une fois aux deux semaines et toujours le même jour dans votre quartier. D'autres collectes spéciales se feront aux



Régie de gestion matières résiduelles de la Mauricie

rgmrm.com





Collectes spéciales (gros morceaux et feuilles mortes) et autres informations au verso